

MISSION ET ENGAGEMENTS DU BÉNÉVOLE DE L'ESCALE

Tout bénévole accueilli au sein de l'Escale se voit remettre le présent document. Ce document a pour objet de définir le cadre de la collaboration entre les responsables de l'Escale, les art-thérapeutes et les bénévoles.

L'Escale est gérée par l'association Le Chemin de Pierre. L'Escale est un lieu d'accueil de jour et de répit pour adultes porteurs de troubles autistiques avec ou sans handicap mental. Les personnes accueillies sont sans solution d'accueil ou en recherche de temps de socialisation adapté à leurs troubles. Le bénévolat est au cœur de l'accompagnement proposé à l'Escale. Est accueillie comme bénévole toute personne qui souhaite participer à cet accompagnement.

L'ACCOMPAGNEMENT

La mission proposée aux bénévoles est d'accompagner les personnes avec autisme et handicap mental souvent associé, pour les aider à socialiser, à développer leurs centres d'intérêt, à progresser dans leurs apprentissages dans un cadre apaisant et structuré. Cet accompagnement se fait en équipe, avec des professionnels et d'autres bénévoles. Une séance s'organise autour d'ateliers ritualisés : jeux de socialisation, apprentissage cognitif, motricité globale, apaisement sensoriel, art-thérapie.

Comme bénévole, vous permettez aux jeunes accompagnés de faire de nouvelles rencontres et vous donnez ainsi tout son sens à l'esprit amical et convivial de l'Escale. Vous apportez un regard extérieur, de nouvelles idées et ainsi un dynamisme renouvelé.

Finalités et approches de l'accompagnement :

- Aller à la rencontre de la personne accompagnée, l'aider à socialiser et diversifier ses centres d'intérêts
- Tenir compte de ses troubles de perception sensorielle et s'adapter à ses capacités
- Partager en équipe les observations sur les aspirations et modes d'interaction de la personne accueillie

Modalités de l'accompagnement

Environ 3h par séance

Le lundi ou mardi de 13h30 à 16h30 (hors vacances scolaires-fermeture estivale du 10 juillet au 10 septembre)

De manière ponctuelle ou régulière en fonction de vos disponibilités.

Au 39 Boulevard des Invalides 75007 Paris

LES ENGAGEMENTS RECIPROQUES :

Les responsables de l'Escale s'engagent à :

- Accueillir et considérer le bénévole comme un acteur à part entière de l'accompagnement.
- Lui donner une information claire sur sa mission de bénévole à l'Escale.
- Assurer sa formation sur le terrain et l'accompagner
- Le couvrir par une assurance civile contractée par Le Chemin de Pierre

Le bénévole s'engage à :

- Adhérer aux principes de l'accompagnement de l'Escale.
- Collaborer dans un esprit de partage et de compréhension mutuelle
- Regarder positivement la personne accompagnée
- Respecter la confidentialité des informations recueillies.